



Fiche d'intervention

Programme partenarial 2023

MISSION

Libellé

Code étude : 0906 PG Millery

Bloc : 2

Rubrique : 22

Suivi par :

49 jours

PARTENARIAT

Partenaires pilotes (institutions)

Commune de Millery
Communauté de communes Vallée du Garon

Associés

Epora

REFERENTS

Suivi du projet côté partenaires (individus)

NOM Prénom Cyril Chatagnat

Service

Tél. et courriel dst-urba@mairie-millery.fr

Chef de projet Agence

MC CORMICK Karen

NOM Prénom Camille Bourrat

Service

Responsable du Pôle Aménagement et Développement Territorial

Tél. et courriel c.bourrat@cc-valleedugaron.fr

NOM Prénom Emile Floquet

Service

Tél. et courriel emile.floquet@epora.fr

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 03

Tél. 04 81 92 33 00
Fax 04 81 92 33 10

www.urbalyon.org

Retour fiche auprès de :
n.barbarino@urbalyon.org



Objet (contexte et objectif)

Dans un contexte de révision du PLH3 de la CCVG et face à la multitude de questions qui se posent sur les modalités d'évolution de la ville pour l'accueil de nouvelles populations, tant en matière d'offre de logements que de services et d'équipements mais aussi de fonctionnement des circulations piétonnes et routières et du stationnement, la commune de Millery souhaite engager une réflexion qui projette une vision à long terme du projet de ville et les étapes de croissance et de consolidation en tenant compte du contexte des dynamiques dans le bassin de vie et des enjeux du PLH3 porté par la CCVG.

Il s'agit **d'abord de caractériser le niveau d'ambition des fonctions de la commune**, pour répondre aux besoins d'accueil de la population du territoire tant en logements, en commerces, services et équipements qu'en emplois.

Au-delà des questions programmatiques, la réflexion à engager doit **intégrer l'évaluation des besoins d'adaptations de la ville face aux transitions climatiques et énergétiques** questionner :

- trames urbaines et les ambiances de quartiers, hauteurs de construction ;
- ossature végétale dans ses multiples fonctions (écologiques, climatiques, sociales, paysagères) ;
- dimensionnement des espaces publics et fonctionnement des mobilités.

C'est dans ce cadre, que la ville a souhaité confier à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, une mission d'accompagnement à l'élaboration à son projet de ville sous la forme **d'une vision capable de se traduire en plan guide-plan d'actions**.

Le plan guide déterminera les orientations stratégiques et leur rythme de mise en œuvre pour atteindre un « plein épanouissement » de la commune. Le plan d'action déterminera les invariants de projets à mettre en œuvre au sein d'un secteur stratégique de la ville et permettra à la CCVG de consolider ses hypothèses de programmation pour le PLH.

Méthode (dont R&D)

1. Construire une vision pour la commune et son territoire à 2035-2040

La vision a pour objectif de traduire un état « d'épanouissement idéal -raisonnable- » de Millery et de ses habitants et autres acteurs de la commune et de poser les ambitions sous la forme d'axes stratégiques.

PRODUCTIONS

➤ **Une vision commune**, fondée sur l'état des lieux partagé de Millery et son territoire :

- capitalisation des connaissances et des études déjà réalisées,
- approche sensible du territoire (visites terrains et dire d'acteurs participant à l'atelier d'idéation),
- connaissance statistique et cartographique (géoclip de l'aire métropolitaine lyonnaise).

Inventaire des documents et études existantes :

- remis par la ville, c'est-à-dire le PLU de 2015 et modifié en 2020, étude de centralité de 2015, étude de gisements, étude SySEG des réseaux, études urbaines (démarche écoquartier et ses 20 objectifs de labellisation, Anneau historique de l'OPAC 69espaces publics de Anne Gardoni...).
- remis par CCVG, à savoir le PLH, le PCAET et le Scot notamment.

➤ **Une note de synthèse révélant :**

- **les interpellations** mettant en avant les forces et faiblesses du territoire et identifiant les opportunités et menaces déjà à l'œuvre dans une approche systémique et multiscalaire ;
- **la vision transversale de Millery à 2035-2040, les orientations stratégiques pour y parvenir** et la spatialisation des grandes orientations par axe avec la détermination de secteurs d'intervention, des secteurs « consolidés » et les franges urbaines.

➤ Définir le plan guide stratégique

Le plan guide a pour objectif d'identifier la stratégie à conduire et les différentes étapes pour parvenir à sa mise en œuvre. Il s'agit pour la commune, de disposer d'un document qui donne de la lisibilité, à l'ensemble des acteurs parties prenantes de la vision et de la stratégie de mise en œuvre.

PRODUCTIONS

- la stratégie foncière (gisements et mutabilités) et outils réglementaires et opérationnels
- le phasage des étapes opérationnelles à prévoir dans le temps (2026, 2030 et 2040 ans)

ANIMATION

Un atelier participatif pour aboutir à une vision prospective

Pour que le projet soit bien ancré aux spécificités de la commune et approprié par tous, un mode participatif d'élaboration du diagnostic, réunissant les élus et services de la Ville et de la CCGV et autres personnalités qualifiées telles que les acteurs locaux (entreprises, commerçants, collectifs, associations...) identifiés par la commune, est mis en place. La qualité des ateliers dépend beaucoup de la capacité à mobiliser les bons participants dans un format de demi-journée 9h-12h30. Pour le bon déroulement de cet atelier Urbalyon mobilisera 4 personnes expertes thématiques.

L'atelier débutera par un brise-glace sur les emblèmes ou marqueurs identitaire de la ville et de son territoire.

Le cœur de l'atelier sera structuré en tables thématiques et tous les participants tourneront sur chacune des tables thématiques.

L'atelier terminera par un temps de restitution et de hiérarchisation de la production.

Les thématiques seront organisées comme suit :

- Table 1 : économie, commerce, équipements, associations et services publics
- Table 2 : Mobilités, trame verte et stationnement et espaces publics
- Table 3 : habitat, stationnement, climat et énergies
- Table 4 : patrimoine paysager et agricole, culturel et bâti et trames brune (sols) et bleue, ressource en eau, ruissellement (co-animée avec le CAUE)

Pour chacune des tables, 2 temps de participations seront aménagés :

- Temps 1 : Localisation et caractérisation des points d'appuis, des problèmes et enjeux d'adaptation par rapport aux besoins programmatiques et à l'ambition d'écoquartiers
- Temps 2 : idées de faire et propositions d'actions cartographiées, avec un poster à co-construire en jeu de rôles, avec réf. visuelles et benchmark et rappel du référentiel de l'écoquartier pour transposition ville.

Deux réunions (techniques et politiques) pour consolider le niveau d'ambition et la hiérarchisation des lignes de forces du projet

2. Construire le plan d'action du secteur stratégique « Sentier Maladière »

PRODUCTIONS

- Un descriptif avec invariants à retenir pour l'aménagement du site stratégique et de la programmation souhaitable : résidentielle, commerciale et équipements
- Localisation et caractérisation des espaces publics, des cheminements et du stationnement : 2 scénarii étudiés
- Estimation d'une première analyse prévisionnelle sommaire des coûts d'investissement publics et des recettes envisageables sur ce secteur (selon les prix du marché et options programmatiques retenues).
- Proposition de modes opératoires et stratégie foncière

- Préconisations architecturales, urbaines et paysagères

ANIMATION

- deux réunions « choix pour le projet » avec l'équipe technique et avec les élus
Présentation des scénarii avec comparaison des opportunités/menaces et choix pour le projet.
- Une réunion « présentation du plan guide-plan d'actions »
Cette réunion dresse la conclusion de l'ensemble de la démarche d'études et de conception du plan-guide plan d'action.

NOTA BENE POUR LA PRODUCTION/ANIMATION

Pour chacun des livrables, la proposition prévoit deux salves d'aller-retour et les livrables définitifs seront remis en fin de mission. Il n'est pas prévu de compte-rendu des ateliers et réunions identifiées. Un relevé de décision des réunions d'arbitrage sera réalisé par la commune et l'Agence en tiendra compte pour construire et formaliser sa production dans la limite des nombres de jours validés dans cette fiche d'intervention.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Cette étude sera menée avec la forte participation de la commune, notamment pour l'organisation des réunions et de l'atelier de lancement.

Une équipe projet multidisciplinaire sera constituée au sein d'UrbaLyon. Elle intégrera les compétences suivantes :

- Une cheffe de projet en stratégie territoriale
- Une architecte urbaniste, notamment sur l'étude de faisabilité du secteur Maladière
- La mobilisation de référents thématiques et territoriaux pour venir en appui notamment lors du diagnostic partagé et de l'animation des ateliers participatifs.
- La mobilisation des ressources nécessaires pour le traitement des données et l'élaboration des plans et des cartes.

Calendrier (étapes du projet du lancement à la date de livraison)

Date de lancement : mai 2023

Période Etape 1 : juin > atelier participatif

Période Etape 2 : septembre > présentation du pré-plan guide et des scénarii sur secteur sentier

Période Etape 3 : novembre > présentation du plan guide et du projet du secteur du sentier

Date de livraison : décembre 2023

Bon pour accord
Fait à
Le

Signature Partenaire

Avenant en date du jj/mm/aaaa

(Descriptif du changement et de ses conséquences)

Signature Agence
NOM, Prénom et fonction du signataire

Signature partenaire
NOM, Prénom et fonction du signataire

Avenant en date du jj/mm/aaaa

(Descriptif du changement et de ses conséquences)

Signature Agence
NOM, Prénom et fonction du signataire

Signature partenaire
NOM, Prénom et fonction du signataire

*Ajouter un nouvel encadré à chaque nouvel avenant
Avenants classés dans l'ordre chronologique*

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 03

Tél. 04 81 92 33 00
Fax 04 81 92 33 10

www.urbalyon.org

Retour fiche auprès de :
s.marques@urbalyon.org

